

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Cellechis publie ses résultats financiers du troisième trimestre 2025
et une mise à jour de ses activités**

- *Les données présentées confirment le potentiel de lasmé-cel (UCART22) et d'éti-cel (UCART20x22) pour améliorer les résultats cliniques dans la LAL-B et le LNH en rechute ou réfractaire :*

Lasmé-cel dans la LAL-B en rechute ou réfractaire - BALLI-01

- *ORR de 68 % avec lasmé-cel Process 2 (n=22) ; 83 % de RP2D (n=12) et 100 % dans la population cible de Phase 2 (n=9)*
- *Survie globale médiane (OS) de 14,8 mois chez les patients en RC/RCi MRD-négative*
- *Première analyse intermédiaire de l'essai BALLI-01 prévue au quatrième trimestre 2026*

Éti-cel dans le LNH en rechute ou réfractaire - NATHALI-01

- *ORR de 86% et 57% de taux de CR (n=7)*
- *De nouvelles avancées sur éti-cel seront présentées à l'ASH 2025*
- *Présentation de l'ensemble des données de phase 1 attendue en 2026*

- *Arbitrage Servier : la décision arbitrale devrait être rendue le 15 décembre 2025, ou avant cette date*
- *Trésorerie, équivalents de trésorerie et dépôts à terme de 225 millions de dollars au 30 septembre 2025¹ ; projection de trésorerie jusqu'au second semestre 2027*

New York, NY – Le 7 novembre 2025 - Cellechis (Euronext Growth: ALCLS - Nasdaq: CLLS) (la « Société »), société de biotechnologie de stade clinique, qui utilise sa plateforme pionnière d'édition de génome pour développer des thérapies innovantes pour le traitement de maladies graves, présente aujourd'hui ses résultats pour le troisième trimestre 2025 se terminant le 30 septembre 2025 et une mise à jour de ses activités.

« Nous sommes fiers des données prometteuses issues de nos principaux produits candidats en phase clinique. Nos programmes lasmé-cel pour la leucémie lymphoblastique aigüe à cellules B (LAL-B) en rechute ou réfractaire et éti-cel pour le lymphome non hodgkinien (LNH) en rechute ou réfractaire ont démontré leur capacité à induire des réponses profondes et durables, soulignant leur potentiel à améliorer le pronostic de maladies à fort besoin médical non satisfait, » a déclaré le docteur André Choulika, directeur général de Cellechis. « Nous avons hâte de partager une nouvelle mise à jour du développement d'éti-cel lors du congrès annuel de l'ASH 2025 et la première analyse intermédiaire de

¹ La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les dépôts à terme incluent les comptes de trésoreries bloqués de 4,4 millions de dollars au 30 septembre 2025 et les dépôts à terme de 168,2 millions de dollars au 30 septembre 2025, dont 137,6 millions de dollars classés comme actifs financiers courants et 30,6 millions de dollars classés comme actifs financiers non courants (correspondant à un dépôt bancaire à terme avec maturité à octobre 2026, y compris les intérêts courus).

la phase 2 de l'essai BALLI-01 au quatrième trimestre 2026. Ces avancées confirment la dynamique de Collectis dans les CAR-T allogéniques et préparent une année 2026 charnière pour l'entreprise."

Programmes cliniques UCART

BALLI-01 évaluant lasmé-cel (UCART22)

- Des données cliniques de l'étude de phase 1 BALLI-01 évaluant lasmé-cel dans la leucémie lymphoblastique aigüe à cellules B (LAL-B) en rechute ou réfractaire, [ont été présentées à l'occasion du Collectis R&D Day](#), le 16 octobre 2025. Les résultats présentés positionnent lasmé-cel comme une option potentiellement différenciante pour les patients atteints de LAL- B en rechute ou réfractaire.

Dans la phase 1 de l'essai clinique BALLI-01, 40 patients non éligibles à la greffe en 3^e ligne et au-delà ont reçus le produit candidat lasmé-cel : 18 (n=18) avec un produit fabriqué par un CDMO externe (Process 1, P1) et 22 (n=22) avec un produit fabriqué par Collectis (Process 2, P2).

- **Efficacité** : taux de réponse global (ORR) de 68 % avec le Process 2 de lasmé-cel (P2) (n=22) ; taux de réponse de 83 % à la dose recommandée de Phase 2 (RP2D, n=12) ; et 100 % dans la population cible de Phase 2 (n=9)
 - **Sécurité** : en phase 1 (n=40), lasmé-cel a été globalement bien toléré - un cas de syndrome hémophagocytaire associé aux effecteurs immunitaires (IEC-HS) de grade 2, résolu
 - **Durabilité** : chez les patients en taux de rémission complète / rémission complète avec récupération hématologique incomplète (RC/RCi) maladie résiduelle (MRD)-négative, la survie globale médiane (OS) était de 14,8 mois
 - **Population cible de Phase 2** : RC/RCi 56% avec ~80% de ces patients MRD-négatifs
 - **Éligibilité transplantation (population cible de Phase 2)** : 100 % des patients sont devenus éligibles à la greffe, et 78 % ont effectivement été greffés
- L'essai clinique suggère que les patients ayant été transplantés (HSCT) après un traitement avec lasmé-cel présentent une tendance de survie globale plus longue que ceux qui n'ont pas été greffés.

Les données de la phase 1 indiquent que lasmé-cel a conservé son activité quel que soit le nombre ou le type de traitements antérieurs, notamment CAR-T (60% des patients), greffe (50%) et blinatumomab (80%).

À la suite de réunions de fin de phase 1 concluantes avec la Food and Drug Administration des États-Unis (FDA) et l'Agence Européenne des Médicaments (EMA), Collectis a défini une voie d'enregistrement pour lasmé-cel dans la LAL-B en rechute ou réfractaire. La première analyse intermédiaire de la phase 2 de l'essai BALLI-01 est prévue au quatrième trimestre 2026. Collectis prévoit de soumettre une demande d'autorisation de mise sur le marché (BLA) en 2028.

Opportunité commerciale de lasmé-cel

Dans le cadre de sa présentation au R&D Day, Collectis estime que le lasmé-cel pourrait générer jusqu'à environ 700 millions de dollars de ventes brutes annuelles à son pic, sur les marchés des États-Unis, de l'UE4 (France, Allemagne, Italie, Espagne) et du Royaume-Uni d'ici 2035, correspondant à un volume estimé d'environ 1100 patients traités chaque année. Par ailleurs, les ventes potentielles pourraient atteindre jusqu'à 1,3 milliard de dollars en cas d'élargissement de l'indication aux traitements de deuxième ligne et à la consolidation MRD+ en première ligne. Ces projections illustrent le potentiel du lasmé-cel à stimuler la croissance du marché des CAR-T dans la LAL-B et à offrir des perspectives de revenus significatives, portées par les avantages de l'approche allogénique.

Réunion annuelle 2025 de l'American Society of Hematology - présentation d'un poster

- Le 3 novembre 2025, Cellectis [a annoncé qu'un abstract avait été retenu pour une présentation d'un poster à la réunion annuelle de l'American Society of Hematology \(ASH\)](#), qui se tiendra du 6 au 9 décembre 2025.

Le poster souligne une corrélation entre l'exposition à l'alemtuzumab et la profondeur de la réponse chez les patients difficiles à traiter ayant été traité avec le produit candidat lasmé-cel, dans la LAL en rechute ou réfractaire. Les résultats permettent d'identifier un seuil d'exposition à l'alemtuzumab au-delà duquel les chances d'obtenir une réponse complète ou une réponse complète avec récupération hématologique incomplète (CR/CRi) sont accrues, sans augmentation de la toxicité.

La présentation poster aura lieu le 8 décembre 2025, entre 18h00 et 20h00, heure de l'Est, Room OCCC – West Halls B3-B4.

NatHaLi-01 évaluant éti-cel (UCART20x22)

- À l'occasion de son R&D Day, Cellectis a dévoilé des données préliminaires de son produit candidat éti-cel, un CAR-T allogénique pour les patients atteints de lymphome non Hodgkinien (LNH) en rechute ou réfractaire, démontrant un taux de réponse globale (ORR) encourageant de 86 % et un taux de réponse complète (CR) de 57 % chez les patients traités au niveau de dose actuel (n=7), avec 4 patients sur 7 ayant atteint une réponse complète. Le taux élevé préliminaire de réponses complètes souligne le potentiel de cette approche innovante à transformer la prise en charge du LNH en rechute ou réfractaire. Cellectis partagera l'ensemble des données de phase 1 incluant celles issues des cohortes avec IL-2, dont la présentation est attendue en 2026.
- Le 3 novembre 2025, [Cellectis a annoncé qu'un abstract avait été retenu pour une présentation poster à l'ASH 2025.](#)

Le poster présente une mise à jour du développement du produit candidat éti-cel, destiné aux patients atteints de LNH en rechute ou réfractaire. Cette présentation décrit l'ajout d'une faible dose d'interleukine-2 (IL-2), visant à approfondir et prolonger l'activité antitumorale d'éti-cel pour les patients atteints de LNH en rechute ou réfractaire, sur la base de données précliniques particulièrement convaincantes.

La présentation poster aura lieu le 7 décembre 2025 entre 18h00 et 20h00, heure de l'Est, Room OCCC – West Halls B3-B4.

Innovation

ADN circulaire simple brin (CssDNA) comme matrice non virale universelle pour la thérapie génique

- En octobre 2025, [Cellectis a présenté des résultats dans un poster, mettant en avant le fort potentiel de l'ADN circulaire simple brin \(CssDNA\)](#) comme matrice non virale efficace et universelle pour la thérapie génique, lors du congrès annuel de l'European Society of Gene and Cell Therapy (ESGCT).

Au cours de la dernière décennie, les matrices d'ADN simple brin non virales ont été utilisées pour corriger certains gènes dans les cellules hématopoïétiques souches et progénitrices (HSPCs).

Bien que développée dans un but de thérapie génique, cette approche était jusqu'ici limitée à la correction génique. Pour élargir ce champ d'utilisation, Cellectis a développé un procédé

d'édition en utilisant sa technologie d'édition de génome et des matrices d'ADN simple brin circulaire de plusieurs kilobases nommées CssDNA.

Les données de recherche montrent que :

- Le procédé d'édition avec CssDNA a permis d'obtenir une fréquence élevée d'insertion génique dans des HSPCs viables.
- Les HSPCs éditées par CssDNA présentent une plus forte propension à se greffer et à maintenir leurs modifications génétiques dans un modèle murin que les HSPCs éditées par virus adéno-associés (AAV).

Ciblage hors-site (off-target) des TALE Base Editors (TALEB) dans le génome nucléaire

- À L'ESGCT 2025, [Cellectis a présenté dans un poster une étude approfondie sur les effets hors-cible des TALE Base Editors \(TALEB\) dans le génome nucléaire.](#)

Les (TALEB) sont des fusions d'un domaine effecteur de type activateur de transcription (TALE), de moitiés de désaminase DddA scindée et d'un inhibiteur de l'uracile glycosylase (UGI).

Ces récents ajouts dans la boîte à outils de l'édition du génome permettent une modification directe de l'ADN double brin, en convertissant une cytosine (C) en thymine (T) via la formation d'un intermédiaire uracile (U) sans coupure de l'ADN. L'édition de base présente un grand potentiel pour des applications thérapeutiques. Toutefois, la capacité à éviter les effets hors-cible est essentielle pour atteindre cet objectif.

Pour évaluer la sécurité des TALEB, Cellectis a combiné des prédictions bio-informatiques avancées avec plusieurs approches expérimentales afin d'investiguer leurs effets hors-cible potentiels dans le génome de cellules T primaires.

L'étude n'a pas mis en évidence de biais d'édition, C-en-T, hors-site en faveur de sites impliquant CTCF, une protéine interagissant avec l'ADN et régulant l'organisation du génome et l'expression de gènes.

Ces résultats fournissent un cadre solide pour le développement sûr des TALEB dans l'ingénierie cellulaire thérapeutique, et soutiennent leur potentiel pour de futures applications nucléaires et mitochondriales.

AstraZeneca – accord de recherche et de collaboration conjoint

- Lors de sa présentation au R&D Day en octobre dernier, AstraZeneca a mis en avant l'importance de son investissement stratégique et de sa collaboration de recherche avec Cellectis pour accélérer ses ambitions en thérapie cellulaire et en médecine génomique. Ce partenariat s'appuie sur l'expertise de Cellectis en édition du génome et sur ses capacités industrielles pour développer jusqu'à 10 nouveaux produits de thérapie cellulaire et génique destinés à des aires à fort besoin médical non couvert, notamment en oncologie, immunologie et maladies génétiques rares.

Arbitrage Servier

- S'agissant de la procédure d'arbitrage en cours auprès du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris, la décision arbitrale devrait être rendue le 15 décembre 2025, ou avant cette date.

Iovance

- En novembre 2025, Iovance a annoncé que les résultats cliniques pour le produit candidat IOV-4001, une thérapie à base de lymphocytes infiltrant la tumeur (TIL) présentant une inactivation

du gène PD-1, chez des patients atteints d'un mélanome avancé préalablement traité, sont attendus au premier trimestre 2026. D'autres indications potentielles pour IOV-4001 sont également en cours de développement.

Résultats Financiers

Trésorerie : Au 30 septembre 2025, Collectis disposait de 225 millions de dollars de trésorerie consolidée, d'équivalents de trésorerie, de comptes de trésorerie bloquée et de dépôts à terme classés comme actifs financiers courants et non-courants. La Société estime que sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses dépôts à terme seront suffisants pour financer ses activités jusqu'au second semestre 2027.

Cela se compare à 264 millions de dollars de trésorerie consolidée, équivalents de trésorerie, comptes de trésorerie bloquée et dépôts à terme classés comme actifs financiers courants au 31 décembre 2024, étant mentionné que le groupe n'avait pas de dépôts à terme classés comme actifs financiers non courants à cette date. Cette variation de 39 millions de dollars est principalement composée de 30,5 millions de dollars d'encaissements provenant de nos clients, de 7.1 millions de dollars d'intérêts reçus provenant de nos placements financiers et d'équivalents de trésorerie, 2.9 millions de dollars d'encaissements de TVA déductible, 1,5 millions de dollars d'encaissements relatifs à d'autres investissements financiers, compensés par des paiements de fournisseurs pour 35,5 millions de dollars, des salaires, primes et charges sociales payés de 32,4 millions de dollars, des paiements des dettes de loyers de 8,1 millions de dollars, du remboursement du prêt « PGE » de 4,0 millions de dollars et d'acquisition d'immobilisations pour 3,0 millions de dollars.

Nous prévoyons actuellement de concentrer nos dépenses de trésorerie dans le soutien du développement de notre portefeuille de produits candidats, y compris les dépenses de fabrication et de développement clinique liées à lasmé-cel, éti-cel et de nouveaux produits candidats potentiels, et exploiter nos capacités de production de pointe à Paris (France) et à Raleigh (Caroline du Nord, États-Unis).

Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation : Le chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation consolidés se sont élevés à 67,4 millions de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2025, contre 34,1 millions de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2024. Cette augmentation de 33,3 millions de dollars entre les neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2025 est principalement attribuable à la progression des travaux réalisés dans le cadre des plans de recherche et par la réalisation des obligations de performance prévues dans l'accord de recherche et de collaboration conclu avec AstraZeneca. Pour rappel, les revenus enregistrés de la période de 9 mois close le 30 septembre 2024 comprenaient un paiement d'étape de développement de 5,4 millions de dollars dans le cadre du contrat de licence avec Servier.

Frais de recherche et développement : Les frais de recherche et développement consolidés se sont élevés à 69,1 millions de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2025 contre 69,7 millions de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2024, en baisse de 0,6 million de dollars, principalement due à la diminution des achats et charges externes de 2,1 million de dollars, compensée par l'augmentation de 1,7 million de dollars des charges de personnel dont 1.0 million de dollars d'augmentation des coûts liées aux rémunérations fondées sur les actions sans impact sur la trésorerie et 0,7 million de dollars d'augmentation de charge de salaires et assimilés.

Frais administratifs et commerciaux : Les frais administratifs et commerciaux consolidés se sont élevés à 15,0 millions de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2025, contre 14,2 millions de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2024. La variation de 0,8 million de dollars est imputable à l'augmentation de 0,7 million de dollars des charges liées aux rémunérations fondées sur les actions sans impact sur la trésorerie et à l'augmentation de 0,1 millions de dollars des achats administratifs et charges externes.

Autres produits et charges opérationnels : Les autres produits opérationnels ont légèrement augmenté de 0,1 million de dollars entre les neuf mois clos le 30 septembre 2024 et 2025.

Résultat financier : Nous avons enregistré une perte financière nette consolidée de 25,6 millions de dollars pour les neuf mois clos au 30 septembre 2025, contre un gain financier net de 5,7 millions de dollars pour les neuf mois clos au 30 septembre 2024. Cette variation de 31,2 millions de dollars s'explique principalement par (i) un gain non récurrent de 14,3 millions de dollars résultant de la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé relatif à l'Accord d'Investissement Additionnel conclu le 7 novembre 2023 entre Collectis et AstraZeneca Holdings, comptabilisé durant la période des neuf mois clos au 30 septembre 2024, (ii) une perte de 5,8 millions de dollars relative à la réévaluation à la juste valeur des bons de souscription de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), comme stipulés dans notre Contrat Financier conclu avec la BEI en décembre 2022 enregistrée au 30 Septembre 2025, comparé à un gain de juste valeur de 3,9 millions de dollars enregistré en 2024, (iii) une augmentation de \$16,7 millions de dollars des pertes de change et une augmentation de 2,0 million de dollars des gains de change enregistrés sur la période suite à la volatilité du dollar, partiellement compensé par (iv) une baisse de 7,5 millions de dollars des pertes sur les évaluations de juste valeur liée à notre investissement financier dans Cibus qui a été intégralement vendu lors du 1^{er} trimestre 2025.

Résultat net (perte) attribuable aux actionnaires de Collectis : La perte nette consolidée attribuable aux actionnaires de Collectis s'est élevée à 41,3 millions de dollars (soit une perte nette de 0,41 dollar par action) pour les neuf mois clos le 30 septembre 2025, comparé à une perte nette de 42,7 millions de dollars (soit une perte nette de 0,49 dollar par action) pour les neuf mois clos le 30 septembre 2024. La variation du résultat net consolidé de 1,4 millions de dollars s'explique principalement par (i) une augmentation du chiffre d'affaires et autres revenus de 33,3 millions de dollars, compensée par (ii) une augmentation de 0,2 million de dollars des charges opérationnelles et autres produits opérationnels, (iii) la variation du résultat financier de 31,2 millions de dollars évoluant d'un résultat financier net positif de 5,7 millions de dollars au 30 septembre 2024 à une perte financière nette de 25,6 millions de dollars au 30 septembre 2025 et (iv) une diminution des produits d'impôts différés de 0,5 million de dollars.

Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis : La perte nette consolidée ajustée attribuable aux actionnaires de Collectis était de 37,4 millions de dollars (soit une perte de 0,37 dollar par action) pour les neuf mois clos le 30 septembre 2025, comparée à une perte nette de 40,4 millions de dollars (soit une perte nette de 0,46 dollar par action) pour les neuf mois clos le 30 septembre 2024.

Veuillez consulter la « Note concernant l'utilisation de mesures financières non-IFRS » pour le rapprochement du résultat net (perte) GAAP attribuable aux actionnaires de Collectis avec le résultat net (perte) ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis.

CELLECTIS S.A.

CELLECTIS S.A. – BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ (Non-audité)
(en milliers de dollars)

	A la date du	
	31-déc-24	30-septembre-25
ACTIF		
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles	1 116	845
Immobilisations corporelles	45 895	41 198
Droits d'utilisation	29 968	25 512
Actifs financiers non courants	7 521	35 736
Autres actifs non courants	11 594	18 179
Impôts différés actifs	382	382
Total actifs non courants	96 476	121 852
Actifs courants		
Clients et comptes rattachés	6 714	8 056
Subventions à recevoir	14 521	16 411
Autres actifs courants	5 528	4 503
Actifs financiers courants, trésorerie et équivalents de trésorerie	260 306	192 223
Total actifs courants	287 069	221 193
TOTAL DE L'ACTIF	383 544	343 045
PASSIF		
Capitaux propres		
Capital social	5 889	5 902
Primes d'émission	494 288	435 162
Écarts de conversion	(39 537)	(32 725)
Réserves	(292 846)	(266 586)
Résultat net, part du Groupe	(36 761)	(41 275)
Capitaux propres, part du Groupe	131 033	100 478
Intérêts minoritaires	-	-
Total capitaux propres	131 033	100 478
Passifs non courants		
Emprunts et dettes financières non courants	50 882	63 399
Dettes de loyer non courantes	34 245	29 252
Provisions non courantes	1 115	1 339
Total passifs non courants	86 241	93 990
Passifs courants		
Passifs courants financiers	16 134	18 240
Dettes de loyer courantes	8 385	8 331
Fournisseurs et comptes rattachés	18 664	16 095

Revenus différés et passifs sur contrat	112 161	94 008
Provisions courantes	828	1 082
Autres passifs courants	10 097	10 820
Total passifs courants	166 269	148 577
TOTAL DU PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	383 544	343 045

CELLECTIS S.A

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ (Non – audité) Pour les neuf mois clos le 30 SEPTEMBRE 2025 (en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,	
	2024	2025
Revenus		
Chiffre d'affaires	28 789	62 552
Autres revenus	5 263	4 834
Total Revenus	34 052	67 386
Charges opérationnelles		
Frais de recherche et développement	(69 670)	(69 081)
Frais administratifs et commerciaux	(14 153)	(14 988)
Autres produits et charges opérationnelles	896	958
Total charges opérationnelles	(82 926)	(83 111)
Résultat opérationnel	(48 874)	(15 725)
Résultat financier	5 677	(25 550)
Impôt sur les bénéfices	514	-
Résultat net de la période	(42 683)	(41 275)
Résultat part du Groupe	(42 683)	(41 275)
Résultat net, part du Groupe de base par action (\$/action)	(0,49)	(0,41)
Résultat net, part du Groupe dilué par action (\$/action)	(0,49)	(0,41)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires		
Base	87 355 605	100 262 948
Dilué	87 355 605	100 262 948

CELLECTIS S.A

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ (Non – audité) Pour les trois mois clos le 30 SEPTEMBRE 2025 (en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les trois mois clos le 30 septembre,	
	2024	2025
Revenus		
Chiffre d'affaires	16 200	35 172
Autres revenus	1 851	1 992
Total Revenus	18 050	37 164
Charges opérationnelles		
Frais de recherche et développement	(23 892)	(24 069)
Frais administratifs et commerciaux	(5 167)	(5 208)
Autres produits et charges opérationnelles	175	154
Total charges opérationnelles	(28 820)	(29 123)
Résultat opérationnel	(10 769)	8 041
Résultat financier	(12 346)	(7 452)
Impôt sur les bénéfices	59	-
Résultat net de la période	(23 056)	589
Résultat part du Groupe	(23 056)	589
Résultat net, part du Groupe de base par action (\$/action)	(0,23)	0,01
Résultat net, part du Groupe dilué par action (\$/action)	(0,23)	0,01
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires		
Base	100 093 635	100 325 229
Dilué	100 093 635	101 708 538

Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS

Dans ce communiqué de presse, Collectis S.A. présente un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis qui n'est pas un agrégat défini par le référentiel IFRS. Nous avons inclus dans ce communiqué de presse une réconciliation de cet agrégat avec le résultat attribuable aux actionnaires de Collectis, élément le plus comparable calculé en accord avec le référentiel IFRS.

Ce résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis exclut les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie. Nous estimons que cet agrégat financier, quand il est comparé avec les états financiers IFRS, peut améliorer la compréhension globale de la performance financière de Collectis. De plus, notre direction suit les opérations de la société, et organise ses activités, en utilisant entre autres, cet agrégat financier. En particulier, nous pensons que l'élimination des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie du résultat attribuable aux actionnaires de Collectis peut donner une information utile sur la comparaison d'une période à une autre des activités de Collectis. Notre utilisation de ce résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis est limitée à une utilisation analytique et ne devrait pas être considérée seule ou être substituée à l'analyse de nos résultats financiers présentés conformément aux normes IFRS. Certaines de ces limitations sont : (a) d'autres sociétés, incluant des sociétés dans nos industries qui bénéficient des mêmes types de rémunérations fondées sur des actions, pourraient adresser l'impact des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie d'une façon différente, et (b) d'autres sociétés pourraient communiquer un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ou d'autres agrégats similaires mais calculés de façon différente, ce qui réduirait leur utilité pour des besoins comparatifs. Au regard de l'ensemble de ces limitations, vous devriez considérer le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis au même titre que nos résultats financiers IFRS, y compris le résultat attribuable aux actionnaires de Collectis.

CELLECTIS S.A

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS (Non audité) NEUF MOIS CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025 (en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les six mois clos le 30 septembre,	
	2024	2025
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(42 683)	(41 275)
Ajustement:		
Paiements fondés sur des actions sans impact sur la trésorerie, part du Groupe	2 283	3 860
Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers de dollars)	(40 400)	(37 415)
Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (\$/action)	(0,46)	(0,37)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités)	87 355 605	100 262 948
Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (\$/action)	(0,46)	(0,37)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités)	87 355 605	100 262 948

CELLECTIS S.A

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS (Non audité) TROIS MOIS CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025 (en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les trois mois clos le 30 septembre,	
	2024	2025
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(23 056)	589
Ajustement:		
Paiements fondés sur des actions sans impact sur la trésorerie, part du Groupe	566	1 602
Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers de dollars)	(22 490)	2 191
Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (\$/action)	(0,22)	0,02
Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités)	100 093 635	100 305 229
Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (\$/action)	(0,22)	0,02
Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités)	100 093 635	101 708 538

À propos de Collectis

Collectis est une société de biotechnologie au stade clinique, qui utilise sa plateforme pionnière d'édition de génome pour développer des thérapies cellulaires et géniques innovantes pour le traitement de maladies graves. Collectis développe les premiers produits thérapeutiques d'immunothérapies allogéniques fondées sur des cellules CAR T, inventant le concept de cellules CAR T ingénérées sur étagère et prêtes à l'emploi pour le traitement de patients atteints de cancer, et une plateforme de développement de thérapies géniques dans d'autres indications thérapeutiques. Grâce à ses capacités de production entièrement internalisées, Collectis est l'une des rares sociétés dans l'édition du génome à contrôler la chaîne de valeur de la thérapie cellulaire et génique de bout en bout.

Le siège social de Collectis est situé à Paris. Collectis est également implantée à New York et à Raleigh aux États-Unis. Collectis est cotée sur le marché Euronext Growth (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq Global Market (code : CLLS). Pour en savoir plus, visitez notre site internet : www.collectis.com et suivez Collectis sur [LinkedIn](#) et [X](#).

Avertissement :

Ce communiqué de presse contient des déclarations "prospectives" au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment le Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Les déclarations prospectives peuvent être identifiées par des mots tels que « attendue », « aura », « devrait », « estimation », « estimons », « potentiel », « prévu », « partagera », « prévoyons », « seront » ou la forme négative de ces expressions et d'autres expressions similaires. Ces déclarations prospectives, qui sont basées sur les attentes et les hypothèses actuelles de notre direction et sur les informations dont elle dispose actuellement, comprennent des déclarations concernant les opportunités de marché relatives à lasmé-cel (et les hypothèses sur lesquelles ces déterminations sont fondées, notamment en ce qui concerne les populations ciblées et les prix potentiels), le potentiel des essais cliniques de la Société à devenir une phase d'enregistrement (y compris notamment la phase 2 de l'étude BALLI-01), l'avancement, le calendrier et les progrès des essais cliniques (y compris en ce qui concerne le recrutement et le suivi des patients), le calendrier prévu pour la présentation de nos données, les étapes réglementaires, et le dépôt des demandes réglementaires (y compris, sans limitation, la date de dépôt de la demande d'autorisation de mise sur le marché), la suffisance des liquidités pour financer les opérations, les bénéfices potentiels de nos produits candidats et technologies, et la situation financière de Collectis. Ces déclarations prospectives sont faites à la lumière des informations dont nous disposons actuellement et sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, notamment en ce qui concerne les risques importants liés au développement de produits biopharmaceutiques candidats. Parmi ceux-ci figurent les risques importants que les données de phase 1 de BALLI-01 ne soient pas validées par les données issues des phases ultérieures des essais cliniques et que notre produit candidat ne reçoive pas l'autorisation réglementaire pour sa commercialisation. En ce qui concerne la suffisance de notre trésorerie, de nos équivalents de trésorerie et de nos dépôts à terme pour financer nos activités, nous signalons que nos plans d'exploitation, y compris nos plans de développement de produits, peuvent changer en raison de divers facteurs. Il convient d'interpréter avec une prudence particulière les résultats des études de phase 1 et les résultats portant sur un petit nombre de patients, car ils ne doivent pas être considérés comme prédictifs des résultats futurs. En outre, de nombreux autres facteurs importants, y compris ceux décrits dans notre rapport annuel sur le formulaire 20-F tel qu'amendé et le rapport financier (y compris le rapport de gestion) pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et les documents ultérieurs déposés par Collectis auprès de la Securities Exchange Commission de temps à autre, qui sont disponibles sur le site Web de la SEC à l'adresse www.sec.gov, ainsi que d'autres risques et incertitudes connus et inconnus, peuvent avoir un effet négatif sur ces déclarations prospectives et faire en sorte que nos résultats, performances ou réalisations réels soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par les déclarations prospectives. Sauf si la loi l'exige, nous n'assumons aucune obligation de mettre à jour publiquement ces déclarations prévisionnelles, ou de mettre à jour les raisons pour lesquelles les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans les déclarations prévisionnelles, même si de nouvelles informations deviennent disponibles à l'avenir.

Pour de plus amples informations sur Celectis, veuillez contacter :

Contacts média :

Pascaline Wilson, Director, Communications, +33 (0)7 76 99 14 33, media@celectis.com

Patricia Sosa Navarro, Chief of Staff to the CEO, +33 (0)7 76 77 46 93,

Contact pour les relations avec les investisseurs :

Arthur Stril, Chief Financial Officer & Chief Business Officer, investors@celectis.com